

Sainte-Clotilde, le 28 JUIL. 2023



Réf : CAB/HB/IO/D2023/

Madame la Conseillère régionale et Conseillère municipale de Saint-André,

Monsieur le Conseiller municipal de Saint-André,

Je fais suite à votre courrier en date du 18 juillet 2023 relatif aux travaux entrepris par la municipalité de Saint-André dans le centre-ville.

Vous sollicitez une aide de la Région en faveur des entreprises commerciales afin de compenser leurs pertes d'activités dues à ces travaux.

Comme vous devez le savoir, la Région n'a pas vocation à intervenir à ce niveau, dans le cadre des travaux engagés régulièrement par les différentes communes de l'île. En l'espèce, il s'agit de travaux de renouvellement urbain nécessaires.

Le cas de Salazie que vous évoquez, n'est en rien comparable et correspond à une situation exceptionnelle d'enclavement du Cirque due à une fermeture de la route, découlant d'un cas de force majeure et qui a provoqué une interruption totale de l'activité touristique, secteur relevant de la compétence de la Région.

Toutefois, sensible à la situation des entreprises de Saint-André impactées par les travaux, nous avons pris l'attache de la commune. Celle-ci nous a confirmé qu'une procédure d'indemnisation était ouverte, et que sur la base des dossiers présentés, les pertes constatées seront compensées en totalité.

Je vous invite donc à porter cette information auprès des entreprises et à vous rapprocher de la municipalité pour toute précision. Ces procédures étant normées et classiques dans le cas de figure évoqué.

Enfin, je suis convaincue que les travaux engagés par la mairie pour la modernisation du centre-ville et auxquels la Région a apporté son concours en mobilisant les crédits du React-UE, contribueront à renforcer son attractivité au profit bien entendu des commerçants et de la population.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère régionale, Monsieur le Conseiller municipal, l'expression de ma considération distinguée.

Madame Marie-Lise CHANE-TO
Conseillère régionale
Conseillère municipale de Saint-André

Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ
Conseiller municipal de Saint-André

Huguette BELLO

